

**LA QUALITE DU LIEN SOCIAL ENTRE SURVEILLANTS ET DETENUS
DANS LA FACILITATION DU SEJOUR CARCERAL AU BENIN****Raymond Bernard AHOUCANDJINOU**

Maître-Assistant
Centre d'Études et de Recherches
en Éducation et Interventions sociales pour le Développement
CEREID/INJEPS/UAC, Université d'Abomey-Calavi
Benin

ahoucandjinou3@gmail.com**Résumé**

La prison est caractérisée par le conflit central, structurel et irréductible entre ceux qui ne rêvent que de sortir et ceux qui sont payés pour les en empêcher, Benguigui, Chauvenet, Orlic, (1994). A travers une approche quantitative et qualitative, cet article se propose d'analyser les relations sociales s'établissant entre surveillants et détenus lors de leur séjour carcéral dans la maison d'arrêt de Porto-Novo et la Prison civile d'Akpro Missérété au Bénin. L'enquête a été réalisée grâce à un questionnaire et deux guides d'entretien. Les données collectées ont été traitées et analysées au regard de la théorie de Goffman (1968) sur les institutions totales et totalitaires. Au titre des résultats, on note qu'il existe des rapports amicaux entre les membres du personnel carcéral et les détenus. Ces rapports sont basés entre autres sur les conseils et l'orientation dans les procédures judiciaires, l'accompagnement moral des détenus et de leurs familles à l'issue des visites. Ces données viennent relativiser la thèse Goffman (1968) selon laquelle, les rapports entre gardiens et détenus impliquent une distance sociale attribuée au gardien de prison.

Mots clés : Lien social, détenus, prison, institutions totalitaires

Abstract

The prison is characterized by the central conflict, structural and irreducible between those who dream only of going out and those who are paid to stop them, Benguigui, Chauvenet, Orlic, (1994). Through a quantitative and qualitative approach, this article aims to analyze the social relations between supervisors and prisoners during their prison stay in the Porto-Novo remand prison and the Akpro Missérété civil prison in Benin. The survey was conducted using a questionnaire and two interview guides. The data collected were processed and analyzed in the light of Goffman's (1968) theory of total and totalitarian institutions. Results indicate that there is a friendly relationship between prison staff and inmates. These reports are based on, among other things, advice and guidance in judicial proceedings, and the moral support of prisoners and their families following visits. These data come to relativize the thesis Goffman (1968) according to which, the relations between guards and prisoners imply a social distance attributed to the prison guard.

Keywords: Social link, prisoners, prison, totalitarian institutions

Classification JEL Z0

Introduction

Goffman (1968) assimile la prison aux institutions totalitaires, au même titre que les monastères, les asiles, *etc.* « La principale caractéristique d'une institution totalitaire est une vie coupée du monde extérieur dont les modalités sont minutieusement réglées par un règlement intérieur précisant le détail des interdictions et prescriptions auxquelles les reclus doivent se plier. En second lieu, on y retrouve un système de gratifications et sanctions, c'est-à-dire d'une part des récompenses et faveurs accordées en échange de la soumission au personnel et, d'autre part, les punitions, c'est-à-dire le retrait de ces faveurs ou la suppression du droit de les briguer¹ ».

Dans toutes les cultures et au travers des âges, plusieurs préjugés sociaux entourent cet environnement. « La prison est une clinique du malheur socialement générée de la destitution symbolique, de la perte d'autonomie et des identités sociales² ». Ainsi, la personne incarcérée devient - et risque de demeurer, même après la peine d'emprisonnement - le terrain d'une multitude de tractations et de procédures susceptibles de laisser de multiples séquelles sur elle, dont l'état de stress post-traumatique. Chamond et *al.* (2014) précisent que la période d'emprisonnement a des effets pathogènes et déshumanisants, tels que l'acculturation, l'étouffement de l'élan vital, la désocialisation, l'altération du rapport au monde et la détérioration du lien à l'autre, la réduction de l'identité au seul délit, *etc.* On en conclut donc aisément que la période d'emprisonnement telle que vécue de nos jours, est plus à même de causer à l'ancien détenu des séquelles sociales dues au stress carcéral.

Par ailleurs, la facilitation du retour en société, en toute humanité, de ceux qui ont purgé leur peine au sein des structures adaptées revêt un intérêt commun des chercheurs en sciences sociales. Au cours des quatre dernières décennies, il a été démontré qu'un système judiciaire fondé sur le châtement et la discipline comme moyens de réduction des crimes entraîne une croissance exponentielle du nombre de personnes incarcérées chaque année. Pire, ces personnes quittent le milieu carcéral mal préparées pour réussir leur retour, en tant que membres d'une communauté, Golden et Ruiz-Quintanilla (2014). Cette évolution de la prison, du simple rôle d'espace de détention à un espace de réapprentissage de la vie en société redonnera à la peine privative de liberté son plein sens : punir certes, mais dans le but de réinsérer le plus grand nombre, dans le respect effectif des droits des victimes. Pour Mbanzoulou (2000), même s'il est indispensable de sanctionner le « violateur lucide » du pacte social, il convient également de poser des actions pour que celui qui a payé sa dette envers la société puisse tirer profit de l'exécution de sa peine. Un tel objectif implique que soit engagée au cours de la période d'incarcération une série "d'interventions croisées" dans les domaines aussi divers que ceux de la formation professionnelle, de la santé, de l'éducation (intériorisation des règles de vie en société et de l'action sociale (maintien des relations familiales et professionnelles, accession au logement et recherche d'emploi). D'où la nécessité de mettre en place un certain nombre de cadres, d'acteurs, de procédés visant à faciliter la réintégration par le détenu de son milieu social une fois la peine d'emprisonnement purgée. Au nombre des acteurs principaux dans le processus de la réinsertion sociale des détenus, on peut distinguer le personnel de l'administration pénitentiaire, notamment les gardiens ou les surveillants. Selon Casadamont³, « surveillants et

¹ Goffman (1968 ; p. 41)

² Chamond et *al.* (2014 ; p. 675)

³ Casadamont (1991 ; p. 61)

détenus forment le noyau des institutions carcérales. Ils en constituent la base et l'essence. Sans gardes, les prisons n'ont aucune raison d'être, mais sans personne pour contrôler l'enfermement, elles ne peuvent survivre. Ces deux groupes ont une fonction complémentaire indissociable. »

Ainsi, l'apport des surveillants de prison à la réinsertion sociale des condamnés est une réalité. Le présent papier se propose donc de questionner les formes d'interactions entre les surveillants et les détenus qui ont pour finalité de faciliter leur séjour carcéral.

1. Axe méthodologique

A travers une approche mixte, c'est-à-dire à la fois quantitative et qualitative, cette recherche a pour objectif d'analyser les relations sociales s'établissant entre surveillants et détenus lors de leur séjour carcéral dans la maison d'arrêt de Porto-Novo et la Prison civile d'Akpro Missérétié au Bénin. Les détenus, les membres et les autorités du personnel pénitentiaire, de même que les parents de détenus sont les trois groupes cibles qui sont identifiés. Le choix aléatoire et le choix raisonné ont permis d'échantillonner quatre-vingt unités au total. L'enquête a été réalisée grâce à un questionnaire et deux guides d'entretien. Les données collectées ont été traitées et analysées au regard de la théorie de Goffman (1968) sur les institutions totales et totalitaires. Malgré la particularité du terrain de recherche, car comme l'affirme Bizeul¹ « *certaines terrains peuvent à juste titre être considérés comme plus difficiles que d'autres, parce que plus risqués, plus perturbants [...]. Il s'agit de terrains qui comportent des situations de danger physique, des antagonismes sociaux et politiques, des enjeux moraux exacerbés, un certain nombre de données ont collectées.*

2. Les relations sociales en contexte carcéral

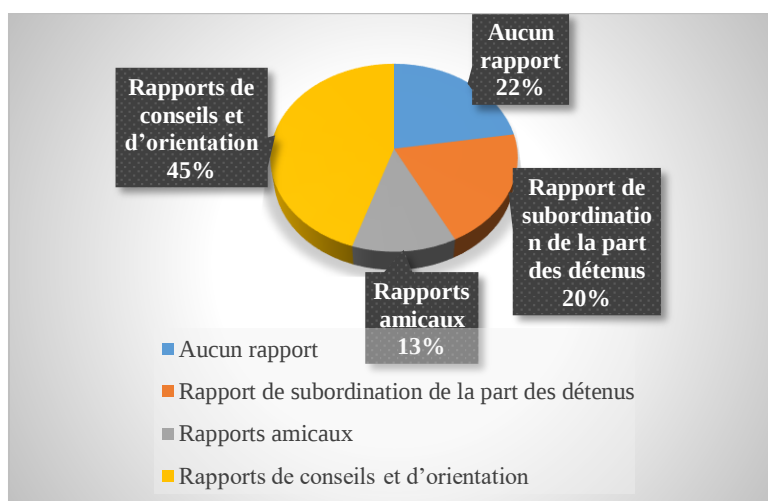
La prison est caractérisée par le conflit central très dur, structurel et irréductible entre ceux qui ne rêvent que de sortir et ceux qui sont payés pour les en empêcher, Benguigui, Chauvenet, Orlic, (1994). En effet, les gardiens de prison et les détenus sont dans deux univers distincts au sein desquels ils vivent côte à côte, partageant et exprimant un état d'esprit commun méfiant sinon hostile à l'égard des membres du groupe adverse. En raison de cette méfiance réciproque généralisée, surveillants et détenus entretiennent, de prime abord, le moins de relations possible. Pourtant, entre ces deux catégories de personnes, il existe des formes de relations directes ou indirectes qui influent de façon considérable sur l'acculturation des détenus à l'espace carcéral ainsi que sur leurs capacités de réinsertion.

2.1. Interactions entre les membres du personnel pénitentiaire et les détenus

La présente session présente les formes de rapports existants entre les membres du personnel pénitentiaire et les détenus.

¹ Bizeul (2007 ; p.69)

Graphe 1 : Typologie de rapports détenus-personnel pénitentiaire de la maison d'arrêt de Porto-Novo

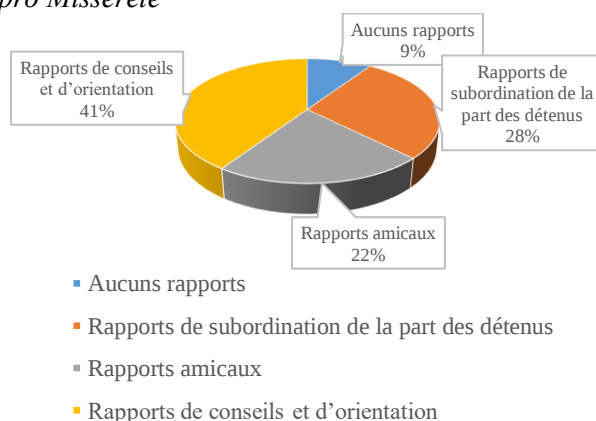


Source : Données de terrain, 2019

Le graphe 1 présente la typologie des rapports existants entre les détenus et les membres du personnel pénitentiaire au niveau de la maison d'arrêt de Porto-Novo. Selon les détenus interrogés, 13% estiment avoir des rapports amicaux avec les membres du personnel, 20% résument l'ensemble des rapports à la subordination qu'ils sont contraints d'avoir vis-à-vis des membres du personnel. Enfin, 45% des interrogés estiment que leurs rapports avec les membres du personnel pénitentiaire sont davantage basés sur les conseils et l'orientation de la part des membres du personnel.

Le graphe 2 présente ces mêmes résultats au niveau de la Prison civile d'Akpro Missérété.

Graphe 2 : Formes de rapports existants entre détenus et personnel pénitentiaire de la Prison civile d'Akpro Missérété



Source : Données de terrain, 2019

Ici par contre, 9% des enquêtés ont affirmé n'avoir aucun rapport avec les membres du personnel pénitentiaire, proportion largement inférieure à celle de la maison d'arrêt de Porto-Novo (22%). 22% disent qu'ils ont des rapports amicaux avec les membres du personnel (contre 13% à la maison d'arrêt de Porto-Novo). Pour 28%, l'essentiel des rapports se résume à la subordination vis-à-vis du personnel et aux principes établis (20% à la maison d'arrêt de Porto-Novo) et 41% estiment que les rapports sont basés sur les conseils et l'orientation de la part des membres du personnel pénitentiaire.

Dans les deux cas, il convient d'observer que ces rapports sont relatifs au conseil et à l'orientation de la part des membres du personnel pénitentiaire. Un détenu de la maison d'arrêt de Porto-Novo affirme ceci : « les autorités de cette maison d'arrêt nous gardent comme leurs propres enfants et nous, on leur doit toujours du respect. Prison, c'est très difficile, mais c'est un lieu de l'éducation et de repentance pour nous tous. » (Anonyme, détenu)

Ceci souligne le rôle important que joue le personnel dans le processus de la réinsertion en tant qu'acteur institutionnel représentant l'État auprès des détenus. De l'analyse des deux précédents graphes, il ressort essentiellement que seulement 22% des détenus enquêtés ont estimé n'entretenir aucune forme de rapports avec les membres du personnel pénitentiaire à la maison d'arrêt de Porto-Novo contre seulement 9% à la Prison civile d'Akpro Misséré. Soit, respectivement 78% et 91% dans chacune de ces prisons qui disent avoir un rapport positif (rapports amicaux, d'orientations et de conseils, de subordination) avec les membres du personnel pénitentiaire. Ces résultats s'opposent donc objectivement aux caractéristiques des institutions totalitaires de Goffman (1968) pour qui « les contacts entre reclus et personnel sont limités au strict minimum ». Il ne saurait en effet être autrement, compte tenu des nouveaux rôles attribués aux forces de l'ordre dans l'objectif global de la réinsertion sociale des détenus.

Un détenu affirme ceci : « j'entretiens de bons rapports avec les membres du personnel. Ils sont avec nous comme des parents, et nous donne beaucoup de conseils sur la vie et ça nous aide beaucoup. La prison est un grand lieu de réflexion, ça c'est vrai. Ça permet de comprendre la vie et de se prendre au sérieux. » (Anonyme ; détenu).

Même si elles sont informelles, des interactions positives existent entre les détenus et les membres du personnel pénitentiaire. Ces interactions ont pour but d'après Cressey (1965) à :

- Aider le détenu et l'accompagner dans son acculturation à la maison de détention. Ce type d'accompagnement est plus manifeste pour les détenus qui reçoivent souvent de la visite, car ce sont des moments privilégiés de manifestation d'une grande empathie et d'une grande humanité par les membres du personnel pénitentiaire ;
- Prodiguer des conseils positifs sur la manière de mener une conduite sociale irrépréhensible une fois la peine d'emprisonnement effectuée, et ainsi donc à éviter la récidive.

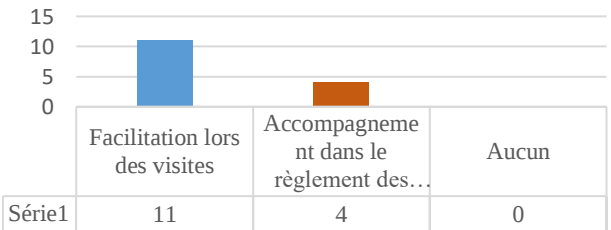
Selon Hepburn et Albonetti (1980) et Deschamps (1981), les gardiens jouent un rôle socialisant envers les détenus avec qui ils doivent interagir de manière quasi thérapeutique pour leur acculturation au milieu carcéral. Ces taux élevés d'interactions positives témoignent donc de ce que la prison en dehors de sa prérogative dissuasive et contraignante (Sykes, 1958), répare aussi l'individu au travers de rapports positifs entretenus entre détenus et membres du personnel dans

le but de conférer au détenu les valeurs morales et sociales nécessaires à une vie irréprochable en société, Hepbuni et Albonetti (1980).

2.2. Accompagnement des membres du personnel pénitentiaire

Une fois qu'il est reconnu que des formes de rapports positifs existent entre les membres du personnel pénitentiaire et les détenus, il est important de comprendre les formes d'accompagnement que les membres du personnel pénitentiaire apportent aux détenus tout au long de la période d'incarcération.

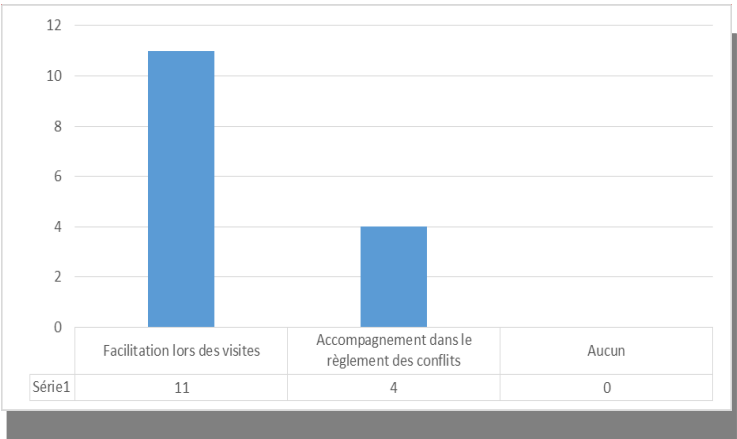
Graphique 1 : Accompagnement du personnel pénitentiaire aux familles de détenus de la maison d'arrêt de Porto-Novo



Source : Données de terrain, 2019

Il ressort du graphique 1 que pour neuf (9) sujets, le personnel facilite et rend possible les visites. Pour cinq (5) autres sujets, le personnel pénitentiaire les accompagne dans le règlement des conflits ayant conduit à l'incarcération.

Graphique 2 : Accompagnement du personnel pénitentiaire aux familles de détenus de la Prison civile d'Akpro Missérété



Source : Données de terrain, 2019

Au niveau de la prison civile d'Akpro Missérété, onze (11) sujets estiment que les membres du personnel pénitentiaire les aident uniquement dans la facilitation lors des visites (contre 17 à la

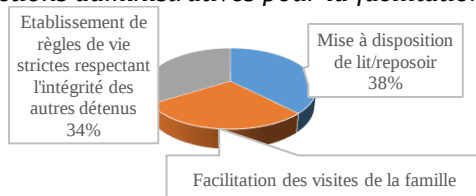
maison d'arrêt de Porto-Novo). Quatre (4) autres estiment que les membres du personnel pénitentiaire les accompagnent dans le règlement des conflits existants.

Ceci s'explique aussi par le type de détenus accueilli dans chacune de ces maisons de détention (détenus condamnés et détenus en instance devant les tribunaux). Du fait de la présence des prévenus de la maison d'arrêt de Porto-Novo devant les tribunaux, l'accompagnement des membres du personnel est effectif ici, tandis qu'étant déjà condamnés, les détenus de la Prison civile d'Akpro Missérété n'ont majoritairement pas d'affaires en justice. Par ailleurs, les conflits présents et réglés par les membres du personnel pénitentiaire sont ceux qui se créent au sein de la prison entre détenus et sont gérés par la représentation du Parquet au sein de la prison civile. Ces données édulcorent la thèse Goffman (1968) selon laquelle, les rapports entre gardiens et détenus impliquent une distance sociale attribuée au gardien de prison. « *La tâche du personnel d'encadrement n'est pas d'effectuer un service, mais de travailler sur des objets, des produits, à cela près que ces objets, ces produits, sont des hommes* » Goffman (1968, p 121). Ainsi, le personnel pénitentiaire en facilitant les visites avec les familles des détenus, assurent une fonction socialisante et de réadaptation aux détenus, Deschamps (1981).

3. Actions administratives de facilitation du séjour carcéral et les relations entre les membres du personnel pénitentiaire et les parents de détenus

Le graphe qui suit met en relief les diverses actions de l'administration pénitentiaire, ayant pour but de faciliter le séjour carcéral des détenus.

Graphe 3 : Actions administratives pour la facilitation du séjour carcéral

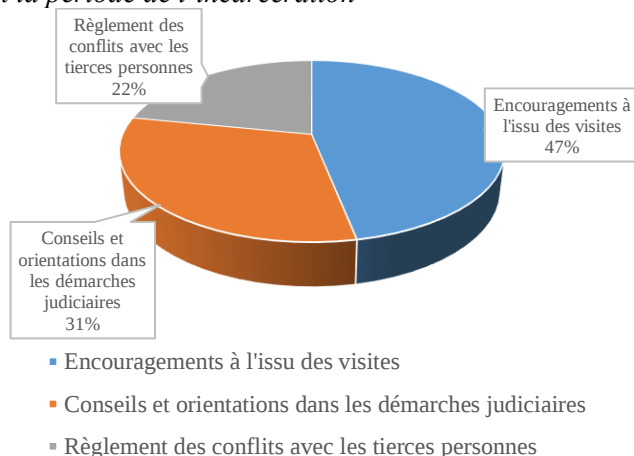


- Mise à disposition de lit/reposoir
- Facilitation des visites de la famille

Source : Données de terrain, 2019

Selon les parents de détenus, l'administration de la prison par son personnel joue trois rôles principaux dans la facilitation du séjour carcéral, à savoir la mise à disposition de cellule (lit ou reposoir) (38%), l'établissement des règles de vie strictes respectant l'intégrité des autres détenus (34%) et la facilitation des visites de la famille (28%).

Graphe 4 : Accompagnement du personnel pénitentiaire vis-à-vis des parents de détenus pendant la période de l'incarcération



Source : Données de terrain, 2019

Le Graphe 4 présente les actions des membres du personnel pénitentiaire dans l'accompagnement des parents de détenus pendant la période de l'incarcération. Essentiellement, ils apportent des encouragements aux parents à l'issue des visites ; formulent des conseils et donnent des orientations dans les démarches judiciaires à mener ; règlent les conflits avec les tierces personnes.

Il ressort donc des données de terrain que le faible contact entre les détenus et leurs parents, prôné par Goffman (1968) se trouve ici limité, en ce sens que les relations entre les parents et le personnel existent et sont basées sur le réconfort psychologique et moral.

Que pense alors le personnel pénitentiaire de son rôle auprès des détenus ?

4. Représentation du personnel pénitentiaire

La présente section met en lumière le niveau de satisfaction au travail des membres du personnel pénitentiaire et l'appréciation qu'ils ont de leur mission au sein de l'administration carcérale

Tableau 1: Appréciation générale des membres du personnel pénitentiaire sur leur métier

Modalités	Satisfait	Non satisfait
Concordance entre les valeurs morales personnelles et la profession au sein de l'administration carcérale	96,66%	3,34%
Satisfaction personnelle tirée de l'exercice de sa profession au sein de la prison	100%	0%

Source : Données de terrain, 2019

Le tableau ci-dessus présente le niveau de satisfaction générale des membres du personnel pénitentiaire sur leur profession. 96,66% des forces de l'ordre affirment que leur profession est en concordance avec leurs valeurs morales, contre 3,34% qui affirment le contraire. La totalité des sujets (100%) se dit satisfaite de l'exercice de leur profession. Ils justifient cela par la solidarité existante entre collègues et la satisfaction de protéger la société contre les individus dangereux. Ces données sont confirmées par Walter (1996) qui montre que les déterminants majeurs de la satisfaction au travail des gardiens de prison sont directement liés au travail en milieu correctionnel, c'est-à-dire au stress au travail, aux relations avec les collègues, aux années de services, etc. Ainsi, loin de ce qu'on aurait pu penser, le métier de gardien de prison n'est pas désocialisant, voire réducteur. Ces résultats corroborent avec ceux de Jacobs (1978), où une proportion de 90% des gardiens de prisons américaines s'est décrite comme étant heureux ou très heureux dans leur travail. Dans sa recherche, près de 60 % des gardiens correctionnels étaient entièrement intéressés par leur emploi. Un des sujets a ajouté : « *je me suis engagé pour servir partout où besoin sera et puisque c'est une unité de ma corporation, je me sens bien* » (Surveillante à la maison d'arrêt de Porto-Novo).

Ainsi, tel que l'affirme Walter (1996), les facteurs de la satisfaction d'un agent du maintien de l'ordre en milieu carcéral sont liés à la satisfaction de protéger la société contre les individus malveillants, les formes de rapports conviviaux existants entre collègues, la rémunération et les privilèges du poste. Néanmoins, les détenus n'ont pas toujours la même représentation du personnel pénitentiaire. Pour Goffman (1968), les liens sociaux en milieu carcéral sont rigoristes en ce sens que d'une part, chacun tend à adopter une image négative de l'autre. Car, d'entrée, prisonniers et forces de l'ordre vivent dans deux univers distincts au sein d'une même institution et l'architecture de cette dernière est favorable à cette disparité. Les détenus sont perçus comme « *repliés sur eux-mêmes, revendicatifs et déloyaux* » (Goffman, 1968, p49) par les gardiens qui craignent d'être manipulés. D'autre part, les surveillants paraissent aux yeux des détenus comme étant « *condescendants, tyranniques et mesquins* » (Idid., 1968, p49), faisant craindre au détenu l'éventualité du fait d'être pris en flagrant délit de non-respect des règlements intérieurs.

Il apparaît donc, au regard de tout ce qui précède que les gardiens de prison sont des acteurs privilégiés au niveau du séjour carcéral des détenus. Ces propos sont confirmés par Hepburn et Albenotti (1980), pour qui les interactions doivent être positives, en dehors de tous conflits de

rôle, afin de conférer aux détenus la volonté et la capacité d'une vie en communauté, libre des stigmates et aptes à vivre de façon irrépréhensible.

Conclusion

Dans nombre de pays démocratiques, la prison est souvent accusée d'attenter à la dignité humaine et le traitement des détenus ainsi que les sanctions y sont généralement taxés d'inhumains. L'objectif de la présente recherche est d'analyser les relations sociales s'établissant entre surveillants et détenus lors de leur séjour carcéral dans la maison d'arrêt de Porto-Novo et la Prison civile d'Akpro Misséré au Bénin.

Au terme des travaux de terrain, on note la présence des relations sociales positives entre les détenus et les membres du personnel pénitentiaires. Ces interactions sont caractérisées par les conseils et les orientations dans les procédures judiciaires, l'accompagnement moral des détenus et de leurs familles à l'issue des visites. Les gardiens jouent donc un rôle socialisant envers les détenus avec qui, ils doivent interagir de manière quasi thérapeutique pour leur acculturation au milieu carcéral. Ces données viennent nuancer les travaux de Goffman (1968) relatives à la théorie des institutions totales et totalitaires.

Références bibliographiques

- (Benguigui Georges, Chauvenet Antoinette, Orlic Françoise, 1994) « Les surveillants de prison et la règle ». *Déviance et société*, Vol 18, N°3, pp 275-295.
- (Bizeul Daniel, 2007), *Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d'une immersion au Front National* », Sociologies, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- (Chamond Jeanine, Moreira Virginia et Leroy-Viémon Brigitte, 2014), « La dénaturation carcérale. Pour une psychologie et une phénoménologie du corps en prison, » *L'information psychiatrique*, (2014/8 Volume 90), pages 673 à 682, <https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2014-8-page-673.htm>, consulté le 05 avril 2019.
- (Deschamps Richard, 1981), *Mémoire sur la situation en détention*, Le Syndicat des agents de la paix de la fonction publique, <https://www.memoireonline.com>, consulté le 10 février 2019
- (Goffman Erving, 1968), *Asiles : Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Editions de Minuit.
- (Hepburn John, Albonetti Celesta, 1980), « Role conflict in correctional institutions; An empirical examination of the treatment-custody dilemma among correctional officers », *CriminoZogy*, vol. 17, no. 4, p. 445-459.
- (Jacobs Bryan, 1978), « Ce que pensent les gardiens de prison: profils des prisons de l'Illinois » *Crime and Delinquency*, vol. 24, no. 2, avril 1978, p.185-196.
- (Mbanzoulou Paul, 2000), *La réinsertion sociale des détenus. De l'apport des surveillants de prison et des autres professionnels pénitentiaires*. L'Harmattan, Paris, Collection Sciences Criminelles.
- (Sykes Gresham, 1958), *The Society of captives. A study of a maximum security prison* », Princeton, Princeton University Press.
- (Walter Stephen, 1996), « The determinants of job satisfaction among Canadian and American correctional officers », *Journal of crime and Justice*, vol. 19, no. 2, p. 145- 158.